



Ville d'Iqaluit
901, promenade Nunavut
C.P. 460
Iqaluit, Nunavut
X0A 0H0

Message d'intérêt public

Mise à jour de la Ville d'Iqaluit concernant la situation de la COVID-19

7 mai 2021 — Iqaluit, Nunavut

La Ville d'Iqaluit continue à travailler en étroite collaboration avec le ministère de la Santé du gouvernement du Nunavut pour surveiller la situation de la COVID-19 et y réagir en fonction des besoins.

Le 5 mai à 10 h, la Ville a ouvert un Centre virtuel des opérations d'urgence (CVOU) pour répondre à la transmission communautaire de la COVID-19 à Iqaluit.

Le conseil municipal d'Iqaluit a déclaré l'état d'urgence en raison de la transmission communautaire de la COVID-19 à 12 h le mardi 4 mai 2021. L'ordonnance est en vigueur jusqu'au 11 mai 2021.

Services municipaux

Les bureaux municipaux seront fermés au public jusqu'à nouvel ordre.

Les services municipaux essentiels maintiendront leurs activités, notamment la distribution d'eau et l'évacuation des eaux usées, la collecte des ordures en bordure de route, le site d'enfouissement municipal, l'entretien des routes, les forces de l'ordre municipal et les services d'urgence — incendie, ambulance, répartition.

Pour signaler un problème urgent relatif à l'eau, comme une fuite de la conduite municipale principale d'eau ou l'absence de pression d'eau, un chien perdu ou une inquiétude concernant un règlement, veuillez appeler la ligne de répartition de la Ville qui est en service 24 heures sur 24 au 867-979-5650.

Pour demander un permis d'exploitation d'entreprise, lequel vous sera envoyé par la poste, veuillez communiquer par courriel avec Geoff Byrne, G.Byrne@iqaluit.ca.



Ville d'Iqaluit
901, promenade Nunavut
C.P. 460
Iqaluit, Nunavut
X0A 0H0

Effectuer des paiements

Les paiements peuvent être réglés par téléphone au 867-979-5606 ou par courriel à accountsreceivable@iqaluit.ca. Les paiements seront envoyés par courrier. Actuellement, les bureaux sont fermés au public pour tout service en personne.

Pour toute question sur la facturation, veuillez communiquer avec les agents financiers suivants : P.VanStrien@iqaluit.ca pour les services publics; A.Husbands@iqaluit.ca pour les comptes clients, les baux fonciers ou les impôts fonciers; T.Oram@iqaluit.ca pour les comptes créditeurs.

Forces de l'ordre municipal

En situation d'état d'urgence, les agents municipaux de l'ordre public soutiendront les ordonnances de santé publique de l'ACSP en matière d'éducation, de respect des ordonnances de santé publique, d'émission de constat d'infraction et de fermeture des entreprises non essentielles.

Les agents de l'ordre public ont le pouvoir de procéder à des arrestations sans plainte dans certaines situations. Ce genre d'intervention sera fondé sur le type d'infraction commise, la perpétration continue de l'infraction ou d'un certain nombre d'autres facteurs en vertu de différentes lois.

Les agents municipaux effectueront des patrouilles pour contrôler les rassemblements publics et pour s'assurer du respect du port de masques dans les espaces publics municipaux, dans les entreprises, ainsi que dans les taxis et les véhicules d'entreprise.

Pour signaler des infractions ou des plaintes relatives à des rassemblements à domicile, le public doit communiquer avec la GRC au 979-1111.

Pour récupérer un animal perdu auprès des autorités municipales, les propriétaires doivent respecter la distanciation sociale, attendre à l'extérieur et porter un masque lorsqu'ils viennent chercher leur animal. Des instructions détaillées seront fournies aux propriétaires pour récupérer leur animal, notamment l'heure précise à laquelle ils doivent se présenter.

Installations récréatives

Le Centre jeuneuse Makkuttukuvik, le Qammaq des Aînés, ainsi que tous les terrains de jeux publics, les parcs municipaux et les arénas sont fermés jusqu'à nouvel ordre. Communiquez par



Ville d'Iqaluit
901, promenade Nunavut
C.P. 460
Iqaluit, Nunavut
X0A 0HO

courriel à Recreation@iqaluit.ca pour de plus amples renseignements. Les messages laissés sur la boîte vocale des Services de loisirs seront traités chaque semaine.

Centre aquatique

Le Centre aquatique et de conditionnement physique d'Iqaluit est fermé jusqu'à nouvel ordre.

Pour toute question concernant les forfaits annuels et mensuels, veuillez communiquer avec le Service à la clientèle au 867 975-8544 ou par courriel à recreation@igaluit.ca. Les messages laissés sur la boîte vocale du Service à la clientèle seront traités chaque semaine.

La prochaine mise à jour concernant la situation de la COVID-19 de la Ville d'Iqaluit est prévue pour le mardi 18 mai 2021.

Pour de plus amples renseignements sur les mesures sanitaires, consultez le <https://www.gov.nu.ca/health/information/covid-19-novel-coronavirus>

Pour connaître les dernières données sur les cas de COVID-19 au Nunavut :
<https://www.gov.nu.ca/fr/sante/information/covid-19-nouveau-coronavirus>

Pour consulter les mesures de santé publique d'Iqaluit en date du 15 avril 2021 :
https://www.gov.nu.ca/sites/default/files/public_health_measures_for_iqaluit_and_ted.pdf

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :
Lisa Milosavljevic
Gestionnaire des communications et du service à la clientèle
Ville d'Iqaluit
L.Milosavljevic@iqaluit.ca
867-979-5607